

université. Les gens de l'Ouest ont décidé que la Saskatchewan était au centre et qu'il devait être établi en Saskatchewan. C'est pourquoi on a décidé de l'installer à Saskatoon. Le cas est le même pour les Maritimes.

Y a-t-il d'autres questions au sujet des laboratoires avant d'abandonner ce sujet, monsieur le président?

*M. Murphy:*

D. Monsieur, dans l'une de ces sections, par exemple, l'industrie s'intéresserait-elle, disons, à la fabrication à froid du caoutchouc synthétique?—R. Oui. Cette opération se poursuit de deux façons, monsieur Murphy. Voilà un excellent exemple du fonctionnement de notre commission associée. Durant tout le temps que s'est développé le procédé Polymer au cours des hostilités, notre commission associée que s'occupait du caoutchouc synthétique comprenait tous les hommes de science et les experts de Polymer et nous avons reçu la collaboration de la compagnie de caoutchouc des États-Unis. Polymer a mis sur pied un laboratoire. Voilà un excellent exemple de la façon dont nous collaborons avec l'industrie. En ce qui concerne les commissions associées, nous n'assumons aucune responsabilité quant à la ligne de conduite à suivre; nous ne faisons que réunir les experts et nous prenons les mesures en vue de l'exécution des recherches. Dans ce domaine, certains travaux s'exécutent à l'Université McGill; Londres en accomplit beaucoup, et nous en exécutons dans nos laboratoires. Les commissions associées tiennent à exécuter le travail au laboratoire le plus rapproché du lieu de fabrication.

D. Retirez-vous des revenus de l'industrie?—R. Certes, nous retirons des revenus considérables de l'extérieur, bien que notre objectif ne soit pas d'accumuler des revenus. Nous retirons des revenus de brevets, ce que nous pourrions discuter au chapitre des brevets. Sous l'angle des affaires, nous possédons tous les faits que nous pouvons vous fournir en détails, mais je ne les ai pas sous la main ce matin. Une année, nos revenus ont été de \$400,000, répartis, il va sans dire, entre les ministères du gouvernement, l'industrie, les brevets et le reste. Toutefois, nous ne tenons pas à gagner de l'argent; nous ne sommes pas organisés en vue de retirer de l'argent de l'industrie, mais en vue d'aider l'industrie. D'un autre côté, nous ne voulons pas dépenser l'argent du gouvernement au profit de l'industrie, lorsque l'industrie doit solder la note. Nous avons trois sortes d'ententes avec l'industrie. Il y a d'abord le cas des recherches qui sont essentiellement d'intérêt public; parfois, les chemins de fer tombent dans cette catégorie, parce qu'il y a seulement deux chemins de fer et tout ce qu'on peut faire pour accroître leur efficacité se reflète réellement dans les taux de fret; ils mettent tout en commun. Si le problème est d'une portée générale, nous en supporterons tous les frais ou la moitié des frais. Il existe une entente en ce sens. D'autre part, une grosse industrie ou un groupe d'industries peuvent s'intéresser à un problème qui ne concerne pas toute la population du Canada; en ce cas, nous avons un genre de contrat en vertu duquel nous payons la moitié des frais et partageons tous les brevets.

Enfin, une industrie peut désirer la solution d'un problème que nous pouvons seul résoudre. Nous lui laissons alors tous les frais plus 100 p. 100 de frais généraux et nous lui cédonons toute l'affaire.

Nous procédons de ces trois façons et nous fournissons une multitude de conseils à l'industrie. Nous avons un service de renseignements techniques, et nous avons des employés sur les lieux partout au Canada pour conseiller la petite industrie, et non la grande industrie.